

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

16 JUILLET 2026

N° 2026-05-12

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du six juillet deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 4 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER, Francis BOMPARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Gérard HANUS, Amélie LEBRE, Didier LEROY, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Nombre de délégués

En exercice : 26

Présents (mini 11 dont 6 en
salle) : 20

Nombre de voix

En exercice : 37

Présentes : 25

Exprimées par pouvoirs : 11

Total (mini 19) : 36

Quorum atteint

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Jacqueline BOUYAC à Agnès ROSSI, Éric PHELIPPEAU à Claude AURIAS, Patricia PICARD à Nicole PELOUX, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX,

Déléguée excusée : Béatrice BOSSENEC

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Projet Alimentaire Territorial - Parcours vers une alimentation choisie, locale et digne : réponse à l'appel à Projet Mieux Manger Pour Tous

Montant des dépenses PnrBP	2026	2027
Fonctionnement	12 000 €	33 000 €
Investissement	--	--

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	45 000€	45 000€

Rapport :

La Présidente expose,

Le Syndicat mixte du Parc porte le Projet Alimentaire Territorial (PAT), dont deux des axes stratégiques visent à sensibiliser et à renforcer l'accessibilité à une alimentation saine, locale et de qualité pour tous.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Parc déploie déjà un projet de constitution d'une caisse locale d'alimentation sur le secteur du Buëch, dans le cadre d'un projet LEADER. Pour compléter et étoffer le projet et toucher un public plus large que les familles mobilisées dans le collectif en construction, le Parc et ses partenaires souhaitent mettre en œuvre un projet complémentaire intitulé « Parcours vers une alimentation choisie, locale et digne en milieu rural », articulé autour de trois volets :

- ◆ le renforcement des solidarités entre producteurs et structures de l'aide alimentaire, notamment par des actions de glanage et de valorisation des surplus agricoles auprès des habitants du territoire, au-delà des engagements déployés dans le cadre de la caisse locale de l'alimentation ;
- ◆ la concrétisation de l'expérimentation de la caisse locale de l'alimentation dans le Buëch via la mise en œuvre effective d'une première année de fonctionnement de la caisse. L'Epicerie solidaire de Laragne portera la gestion monétaire de la caisse locale de l'alimentation. Le Syndicat mixte du Parc porte pour deux ans l'animation de ce projet via le poste de chargée de projet alimentation à mi-temps sur ce dossier. La participation au fond de caisse sur l'année de lancement de l'expérimentation (fin 2026 et 2027) permettra d'intégrer davantage de personnes en situation de précarité alimentaire au sein de la caisse, sans fragiliser le modèle économique de cette dernière ;
- ◆ le développement d'actions de sensibilisation auprès des habitants du territoire pour renforcer les liens entre producteurs et habitants autour des enjeux de l'alimentation : ateliers cuisine, visites de fermes, rencontres avec les producteurs locaux pour valoriser le terroir.

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
Constitution d'un fond de caisse pour l'expérimentation de la caisse locale de l'alimentation dans le Buëch	15 000€	Programme Mieux Manger Pour Tous – DREETS	40 000 €
Prestations externes pour la mise en œuvre d'une coopération entre acteurs de l'aide alimentaire et producteurs	18 000€	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Prestation externe pour la réalisation d'ateliers de sensibilisation sur l'alimentation saine et durable	6 925€		
Prestation de communication : Réalisation de supports de communication à destination des agriculteurs et des habitants Réalisation d'un podcast et d'un reportage photo	5 075€	CAF-MSA - soutien pour la constitution d'un fond de caisse	5 000€
Total	45 000€	Total	45 000€

En complément, le Syndicat mixte du Parc mobilisera des moyens humains propres, avec 10 jours par an de la chargée de projet alimentation, dont le poste est déjà financé dans le cadre de l'animation du Projet



Alimentaire Territorial (PAT), ainsi que 5 jours par an de la chargée de mission développement territorial, pour la coordination et le suivi du projet.

Délibération

- ◆ Vu la délibération du Comité syndical n° 2025-09-05 du 11 juillet 2025 posant le cadre du PAT et son plan de financement pour la période 2025-2028 ;
- ◆ Vu l'appel à projet du programme « Mieux Manger pour Tous » 2026 porté par la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- ◆ Considérant le portage du Projet Alimentaire Territorial par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, et en particulier :
 - L'Ambition 2 « Relocaliser une économie fondée sur l'identité et la valorisation des ressources territoriales » ;
 - Les orientations :
 - II.1.3. Construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale.
 - II.4.1. Adapter l'agriculture aux évolutions climatiques, sociétales et économiques

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la candidature du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales à l'appel à projet « Mieux Manger pour Tous » 2026 ;
- **Valide** Le budget prévisionnel de l'action intégrant des financements du Programme « Mieux Manger Pour Tous » ;
- **Dit** que cette opération sera inscrite au budget 2027 et sera engagée lorsque l'ensemble des recettes sera sécurisé ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

